

**ALLOCUTION DE MONSIEUR CLAUDE LISE**  
**Président du Conseil Général**  
**Sénateur de la Martinique**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES 2èmes JOURNEES DE**  
**BRULOLOGIE DES CARAIBES.**

Mercredi 30 Janvier 2002  
8 heures  
ATRIUM  
Fort-de-France



Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Messieurs les Maires,  
Madame la Directrice de l'Agence Régionale de l'hospitalisation,  
Madame la Directrice Générale du CHRU,  
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et organismes représentés,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers confrères,

En me demandant d'intervenir à l'ouverture de ces 2èmes journées de Brûlogie des Caraïbes intitulées « **1902...1992...2002, 100 ans de Brûlure à la Martinique** », vous m'avez procuré, Monsieur le Président de l'association de Brûlogie des Caraïbes, cher confrère, Didier CHATOR-HENRY, un très grand plaisir.

Celui de me replonger dans un univers dont j'ai gardé une certaine nostalgie ; celui de me retrouver avec des confrères métropolitains et Guadeloupéens qui, j'en suis sûr, nous feront bénéficier de leur précieuse expérience dans l'important domaine de la Brûlogie qui, on le sait, constitue un véritable problème de santé publique.

Je tiens donc à leur souhaiter la plus cordiale bienvenue en Martinique, d'autant que leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent à ce qui est réalisé chez nous en la matière.

Je tiens aussi, bien sûr, à adresser un salut amical à tous mes confrères martiniquais et à nos professionnels de la santé qui participent à ces journées.

Je saisis également l'occasion pour adresser de nouveau mes plus vives félicitations à Didier Floty, présent parmi nous aujourd'hui, qui a brillamment soutenu sa thèse de médecine générale, il y a une dizaine de jours.

Celle-ci dont j'ai pu apprécier la grande qualité, en tant que membre du jury, a justement porté sur le thème de la réalisation d'un programme de prévention primaire active sur la Brûlure ; et elle n'est pas, bien entendu, sans rapport, avec la tenue même de la manifestation d'aujourd'hui.

Je tiens en outre, cela dit, à saluer tout particulièrement celles et ceux qui, aux côtés de Didier CHATOT-HENRY et André MARIE-NELLY, ont assumé l'organisation de ce congrès car je sais tout ce qu'implique la préparation d'une rencontre de cette importance.

Celle-ci prend, vous en conviendrez, une dimension symbolique particulière, en cette année du centenaire de l'éruption de la Montagne Pelée.

Mais elle revêt surtout un intérêt scientifique évident en ce qu'elle offre aux professionnels de la santé une véritable session de formation continue.

Elle va sans doute aussi fortement intéresser les élus locaux qui ont à assumer d'importantes responsabilités en matière sanitaire et sociale.

C'est en particulier le cas, vous le savez, des conseillers généraux qui ont à exercer de très nombreuses compétences dans ce domaine ; et cela concerne, je le dis pour mémoire, la protection maternelle et infantile, la prévention de l'inadaptation sociale de l'enfance et de la jeunesse, la vaccination la lutte contre les fléaux que sont la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles, la lèpre et le cancer.

Dans tous ces domaines, dois-je le souligner, la prévention joue un rôle tout à fait essentiel.

Et c'est l'une des raisons qui expliquent sans doute, que les élus de l'Assemblée départementale soient presque naturellement sensibles aux problèmes soulevés par la Brûlologie quand on sait que, là aussi, la question de la prévention est absolument déterminante.

C'est bien ce que confirme l'enquête épidémiologique rétrospective de la Brûlure en Martinique, réalisée par l'unité des brûlés du CHRU, portant sur la période 1994/1999.

Il ne me revient évidemment pas, ici, de rentrer dans le détail de cette enquête.

Je veux simplement souligner qu'elle indique clairement que la majorité des brûlures provient de causes qui dénotent une absence de vigilance dans toute une série de comportements de la vie quotidienne.

C'est en effet, dans les lieux de cuisine et salle de bain que les accidentés se trouvent en contact avec les liquides chauds, les eaux et liquides gras qui sont responsables des brûlures dans 44,5% des cas.

Un autre exemple significatif réside dans le fait qu'un tiers des victimes de brûlure, enregistré cette fois, durant l'année 2000, est constitué d'enfants de moins de 10 ans dont 73 % n'ont pas atteint leur 6<sup>ème</sup> année.

Tous ces éléments, que les nombreux spécialistes, ici présents, connaissent, bien entendu, mieux que moi montrent que la mise en place d'une action très active de prévention s'impose décidément dans ce domaine.

C'est une évidence et une urgence qui, comment s'en étonner, n'ont pas échappé aux responsables de l'Association de Brûlologie des Caraïbes.

Le colloque aujourd'hui en est, d'ailleurs le signe, puisqu'en plus des avantages que j'ai soulignés, il présente aussi celui d'être ouvert, au-delà des seuls médecins spécialistes, aux infirmiers, aux assistantes sociales, aux kinésithérapeutes et, d'une manière générale, à tous

ceux qui, à des titres divers, sont amenés à intervenir en faveur de l'éducation des familles et de la prévention de la brûlure.

Je tiens à souligner au passage que c'est avec le plus grand plaisir que le Conseil Général a accepté que cet important congrès puisse se dérouler, ici, dans l'enceinte de l'Atrium.

Il l'a fait d'autant plus volontiers que cette rencontre constitue en fait, le point de départ d'une grande campagne de prévention que l'Association de Brûlologie des Caraïbes a décidé de lancer en Martinique.

Une campagne qui va prendre toute la mesure, je le sais, de l'effort pédagogique qu'il convient de déployer dans une telle matière et l'Assemblée départementale, je le souligne là encore, a été très heureuse d'y apporter sa contribution.

Je ne peux que souhaiter à cette campagne de rencontrer le plus grand succès et d'avoir auprès de nos compatriotes l'impact et les effets escomptés.

Souhaiter aussi que, ce faisant, elle conforte, du même coup, l'Association de Brûlologie des Caraïbes dans sa démarche dont l'un des axes est de susciter chez nos compatriotes une plus grande vigilance ; et cela, dans des actes, d'apparence anodine, mais qui peuvent être ô combien lourds de conséquences.

On ne saurait donc trop encourager l'ABC dans cette mission qui est, par conséquent, une mission de responsabilisation de chacun de sa vie de tous les jours.

On ne saurait non plus sous estimer tout l'intérêt que présente l'ambition qui est également la sienne - et son intitulé en témoigne - de développer davantage de liens de coopération avec les pays voisins de la Caraïbe. Ces liens peuvent s'avérer particulièrement fructueux dans de nombreux domaines, parmi lesquels, bien entendu, le domaine scientifique et celui de la santé.

Et la Brûlologie qui constitue un évident exemple de coopération médicale en mettant en relation différentes équipes disciplinaires dans le traitement des brûlés (réanimateurs, chirurgiens, rééducateurs, psychiatres, psychologues, ergothérapeutes, dermatologues, assistantes sociales...), pourrait être le pôle d'excellence de la coopération régionale que nous appelons tous de nos vœux.

Voilà donc, Mesdames, Messieurs, Chers confrères, ce que je tenais à vous dire à l'ouverture de ces deux jours de congrès.

Je formule en terminant, le vœu que vos travaux et vos réflexions soient des plus riches et qu'ils soient surtout porteurs des meilleures retombées possibles.

Bon congrès à toutes et à tous !